

soleroient en pensant que la loi a été faite pour le bien de l'humanité et que s'ils perdent sur leurs poubelles, ils auront contribué, par le sacrifice qui leur aura été imposé, à l'amélioration de notre race minée et brisée par l'alcool.

Les élections municipales surviennent l'année suivante, et M. Dron crut devoir faire appel au concours du groupe socialiste de Tourcoing qui ne compte pas moins de trois mille électeurs.

Il devait nécessairement donner des gages aux ennemis de l'ordre social. Au moment des grèves de l'an dernier, l'honorable député radical de notre ville, avait eu une attitude qui lui avait retiré les sympathies d'un certain nombre d'électeurs de la classe moyenne et de quelques patrons libéraux, lesquels, sans partager complètement les idées de M. Dron, voulaient néanmoins pour lui, parce que, disaient-ils, c'est un homme intelligent, qui saura s'arrêter à temps, lorsque son parti voudra l'entraîner à commettre des actes contraires à l'intérêt général et à l'industrie de Tourcoing en particulier.

Comme un certain nombre de patrons libéraux avaient été éprouvés par la grève, ils unirent leurs récriminations à celles des patrons catholiques. La situation politique de M. Dron devenait donc de plus en plus critique. Il se trouvait dans la posture du Monsieur entre deux selles, risquant de tomber s'il penchait à droite ou à gauche.

Il croyait être assez fort ou assez habile pour manœuvrer entre les deux extrêmes. Il se trompait. Le parti socialiste de Tourcoing n'avait pas, jusqu'à ces derniers temps, d'organisation sérieuse; c'était une troupe sans cadres. Mais, depuis le dernier congrès socialiste, des sections sont en voie de création comme à Lille, comme à Roubaix; et le parti envahit d'un moment donné, l'homme qui sera chargé d'en prendre la direction. Le jour où le fait se produira, c'en sera fait de la popularité de M. Dron. Il aura beau récrier toutes les anciennes maçonneries contre le clergé et les moines; on ne l'écouterait plus. Les socialistes l'obligeraient à passer à une autre sorte d'exercice, et s'il refuse, ils le feront sauter.

Nous comprenons parfaitement que, dans de telles conditions, M. Dron soit inquiet. Sciant le terrain fêlé sur ses pas, du côté socialiste, M. Dron voudrait aujourd'hui faire machine en arrière ou du moins reconquérir les sympathies qu'il a perdu l'an dernier dans le parti cléricale, au moment des grèves.

C'est peut-être de l'habileté de sa part; mais, c'est peut-être aussi une imprudence. Le parti libéral de Tourcoing a été trompé une fois; nous doutons qu'il se laisse mordre de nouveau. Etant donné que l'on tombe toujours du côté où l'on penche, M. Dron, quoiqu'il dise ou quoi qu'il fasse, sera entraîné nécessairement à donner satisfaction plutôt aux intérêts révolutionnaires qu'aux intérêts patronaux. Membre de la coterie radicale, il n'a plus son indépendance.

La période électorale s'ouvrira dans un an; il est juste que M. Dron prépare d'ores et déjà son évolution et son plan de campagne. Il sait pertinemment que les socialistes vont lui jeter dans les jambes un candidat, d'autant plus dangereux cette fois, que le parti sera mieux organisé; il voudrait bien obtenir une compensation, en faisant toutes ses grâces au parti libéral.

Mais, chien échoué craint l'eau froide. Il faudrait avoir une dose de naïveté vraiment extraordinaire pour se laisser rouler une seconde fois.

La ville de Tourcoing, comme celle de Roubaix, est essentiellement industrielle. La question sociale y prime toutes les autres. Nous ne sommes pas dans une région, où la politique de coteries bourgeoises puisse durer longtemps. Les classes sont représentées par deux facteurs seulement: le Patronat et le Proletariat. L'avenir est donc à celui de ces deux facteurs qui saura le mieux profiter des circonstances et s'imposer.

Nous considérons donc M. Dron comme irrémédiablement condamné, au point de vue politique bien entendu. C'est une affaire de temps. Pris entre l'ennemi patronal et le marteau socialiste, il sera écrasé.

Comme Tourcoing est une cité industrielle, nous qui avons pour mission de défendre

les intérêts patronaux, nous conseillerons toujours pendant la campagne que nous entreprendrons plus tard, d'envoyer à la Chambre des Députés, non pas un politicien, mais un industriel.

La représentation des Intérêts: telle doit être la pensée de tous les instants des Autorités sociales. M. Dron, nous le disons dès aujourd'hui, et nous y reviendrons assez souvent avant les élections de 1902, est déplacé à Tourcoing. Ce n'est pas le Député qui convient pour cette ville industrielle, et nous espérons bien que les amis politiques que nous comptons dans le parti libéral ne feront pas la sottise de lui redonner leurs voix l'an prochain, car ils seront roulés, et roulés dans les grands prix.

Réponse superflue. — Décidément, les crises fréquentes auxquelles est sujet notre confrère Dugardin... don de l'Avenir, lui font perdre la tête à tel point qu'il radote à la façon des vieilles commères de quartier, sans s'émouvoir des gaffes qu'il commet.

C'est ainsi que dans une de ses dernières élocubrations il veut faire croire à ses lecteurs que l'Union Sociale et Patriotique de Tourcoing serait un sous-comité de Notre-Dame de l'Usine, et qu'elle aurait des accointances louches auprès des adversaires de la République!

Imbécile, va! Nous n'ignorons pas que, depuis une vingtaine d'années, les francs-maçons de tout acabit ont essayé d'accaparer la République à leur profit.

Is ont arrangé le fameux mot qu'ils ont tant reproché au catholicisme: « Hors des loges point de salut! » C'est une plaisanterie qui a fait son temps, car si l'on s'amuse à relever parml tous les gens au pouvoir ceux qui doivent leur situation actuelle aux catholiques, à l'Empire, on serait étonné du grand nombre de farceurs qui voudraient se faire passer pour républicains, et qui, en réalité, ne le sont pas et ne l'ont jamais été.

Il ne suffit point de se dire républicain, il faut le prouver en conformant ses actes à ses paroles et en se dévouant à la chose publique. **Respublica.**

Mais, oyez, lecteurs? Le sénateur Béranger, est un ancien procureur impérial; le député Ribot est un ancien substitut de l'Empire; Waldeck-Rousseau est un élève des jésuites; Monis élève des jésuites, Millerand élève des jésuites, Augagneur, maire de Lyon, élève des jésuites, et nous n'oserions pas affirmer que M. Dron lui-même, ne soit pas un élève des jésuites ou tout au moins d'une école congréganiste.

Combien de radicaux, qui hurlent aux chausées des moines et des religieux, font élever leurs enfants dans les établissements libres? N'en compte-t-on pas à Tourcoing même? Et voilà des gens qui ont la prétention de décerner des brevets de républicanisme!

Nous, du moins, nous sortons de l'Université, et nous prétendons être plus républicains que tous les fantômes radicaux de Tourcoing et autres lieux; mais si nous tenons à la République, du moins nous la voulons dirigée par des honnêtes gens et non par des coquins, des chéquarts et des voleurs!

Notre procès. — Il paraît que nous avions un procès. Non, nous ne devons répondre devant la justice de notre pays, d'un fait relevé par l'un de nos correspondants, au sujet d'un conseiller municipal de Tourcoing qui, comme nous sommes prêts à en faire la preuve devant les assises, s'est servi de ses fonctions pour soigner ses petits intérêts commerciaux.

Nous n'avons attaché aucune importance au papier bleu que ce conseiller municipal trop intéressé a adressé à notre estimable gérant. Comme Turenne, à la veille de Salsback, nous avons dormi sur l'effat d'un canon, et nous nous sommes réveillés tout à coup à la nouvelle que nous étions amis.

On ne peut s'imaginer le bien être que nous éprouvons à l'heure actuelle. Seul, notre compère Guyot de Croix qui, à quelques jours, des mêmes avantages de la loi récemment votée par le Parlement, pourrait expliquer la douce béatitude que l'on ressent, lorsque l'on apprend que l'on a échappé à la prison et peut-être à l'échafaud.

Amnisties! Nous sommes amis! Quelle reconnaissance nous devons à Waldeck-Rousseau et au socialiste Millerand! Dana notre prochain voyage à Lille, nous ne manquerons pas d'aller déposer sur l'autel du Vénérable de la principale Loge de cette ville, sous le triangle sacré et l'étoile flamboyante, une... chandelle d'un sou, témoignage de notre gratitude.

Uns question. — Le Travailleur publie l'entreffilet suivants:

UN BON PATRON DRONNISTE  
Nous voulons parler du patron fabricant, de la rue de Tourcoing.

A un ouvrier singulier, qui lui demandait une augmentation, il lui répondit: Je n'augurerai plus que des ouvriers étrangers, car lorsque je travaille à l'outil, ceux d'ici connaissent trop mes bénéfices.

Non content de cette première réponse, il gratifia l'ouvrier de certains noms que l'on trouve dans le vocabulaire polsard et croyant peut-être, que l'ouvrier qui s'adresse, aurait dû demander à l'administration du bureau de bienfaisance, de lui faire l'annonce de quelques secours, il lui dit aussi: Je me charge de le faire réaliser, bon pain!

Il va bien les patrons dronnistes! Hein! voilà qui est tapé! Tout ne va donc pas pour le mieux dans le sein de l'alliance radicale-socialiste de Tourcoing. Qu'en pense notre confrère de l'Avenir?

J. de COMMINES.

A la Chambre de Commerce. — L'installation des cinq membres élus lors des élections consulaires du 12 décembre dernier, a eu lieu jeudi 3 janvier 1901, au local de la chambre de commerce, 78, rue Carnot.

M. E. Lecomte, adjoint au Maire, a procédé à l'installation de MM. Georges Duvalier-Motte et Hilaire Binet, membres sortants, Edmond Masurel,

flateur de laines, Henry Cauliez, négociant en laines et Charles Flipo-Prouvost, flateur de coton, proclamés membres de la Chambre de commerce pour une période de six ans.

A la suite de l'installation M. Lecomte, a présidé à l'élection pour la formation du bureau, pour 1901. Ont été élus MM. Eugène Jourdain, président; Georges Duvalier-Motte, vice-président; Henri Herbaux-Hassebroucq, trésorier et Joseph Motte-Bernard, secrétaire.

Union Sociale et Patriotique de Tourcoing. — Cérémonie d'étude « l'Avant-Garde ». — Tous les samedis soir, de huit heures et demie jusqu'à dix heures et demie, une quarantaine de jeunes gens de dix-huit à vingt ans, se réunissent en leur local, 43, rue du Tilleul. Là, en commun ils étudient les questions les plus ardues de la société actuelle.

Tout à tour, l'un de ces jeunes gens viennent exposer un sujet traitant des questions sociales. Ce sujet est alors étudié dans son ensemble. Critique d'une part, réfutation de l'autre, jusqu'à ce que les choses soient mises au point.

De ces réunions hebdomadaires sortent, je l'espère, des jeunes gens appelés à soutenir une thèse devant nos maîtres chanteurs socialistes qui, par leurs bruyantes déclamations, captivent si bien l'esprit de nos braves ouvriers.

L'extension que prend chaque semaine ce groupe d'études sociales, les sujets toujours de plus en plus intéressants qu'on y discute, m'ont suggéré l'idée d'en faire chaque semaine un petit compte-rendu dans le Courrier de Tourcoing, l'organe attitré de l'Union Sociale et Patriotique de Tourcoing. N'étant ni journaliste ni écrivain, je prie mes amis, ainsi que les lecteurs du Courrier, de vouloir bien m'accorder leur bienveillance, leur promettant en retour d'apporter pour ces comptes-rendus tous mes soins. C'est ainsi que le samedi 15 décembre, Le Patriotisme y a été traité par un des jeunes gens du cercle.

Dans notre prochain numéro nous publierons *in-extenso* ce travail qui certainement mérite d'être lu avec attention. Je vais maintenant vous résumer le plus brièvement possible le sujet à l'ordre du jour du 29 décembre 1900.

« Les contremaîtres à l'atelier. » C'est à M. A. X. que ce travail incombait et certes la tâche n'était pas des plus faciles.

Dans un langage simple clair et bien précis, le jeune orateur nous a démontré quel était et quel pouvait être le rôle du contre-maître à l'atelier. Il nous a surtout prouvé que le sort du travailleur dépendait presque toujours du bon ou du mauvais contre-maître. Le contre-maître s'est élevé contre certains abus commis par ces derniers envers les ouvriers; il a voté un blâme sur patrons qui laissent à leurs contremaîtres trop de latitude dans le choix des ouvriers. Ceux-là, étant, pour la plupart, établis cabaretiers ou épiciers, donnent leurs préférences aux ouvriers qui font le plus de dépenses chez eux, souvent aussi au détriment de leur famille.

Pour que cet état de choses s'améliore au profit du travailleur, l'orateur demande: 1° Que les ouvriers soient embauchés par le patron lui-même ou que celui-ci délègue un employé spécialement chargé de l'embauchage de tous les ouvriers, comme cela se pratique déjà dans certaines usines de Tourcoing; 2° Que les patrons interdisent à leurs contre-maîtres de s'établir soit cabaretiers, épiciers ou tout autre commerce qui sert à l'alimentation.

Après avoir entendu les observations et critiques de part et d'autre, la motion suivante est déposée par un membre de l'Avant-Garde et acceptée.

Les membres de l'Avant-Garde après avoir entendu la lecture de l'étude sur le rôle important des contre-maîtres à l'atelier, forme le vœu qu'un règlement interdisant à tout directeur, surveillant, contre-maître et tous ceux qui ont autorité sur les ouvriers de s'établir cabaretiers ou de faire tout autre commerce servant à l'alimentation.

Samedi prochain, 5 Janvier 1901, étude sur le « Suppression des Octrois. »

J. WATTEL.

MOUVAUX

Soyez les bienvenus. — C'est le titre de la chanson « La forme des Rosiers », que tout ancien pioupiou a serinée pour passer les loisirs de la chambre; c'est aussi le titre de l'entreffilet consacré par le journal l'Avenir à une « Association amicale d'anciennes élèves de l'école laïque de filles » qui vient de se fonder dans la commune.

L'article du reste, donne bien l'idée de la concordie et de l'harmonie que la nouvelle association va inaugurer à Mouvaux. Cette association « amicale » dit l'Avenir était particulièrement nécessaire dans un pays où la lutte est si âpre entre les deux enseignements.

Donc, la société qui vient d'être constituée est destinée à rendre cette lutte de plus en plus acharnée.

Il est tout naturel, dans ces conditions, qu'on ait choisi pour président du nouveau groupe une ancienne élève des sœurs: Mlle Léopoldine Renout et qu'on lui ait adjoint comme membre du bureau, cinq autres anciennes élèves des religieuses.

N'est-ce pas que ces demoiselles sont toutes désignées pour mener la lutte contre l'enseignement des dignes religieuses qui les ont élevées.

Elles acquitteront ainsi, dans la mesure de leurs moyens — on fait ce qu'on peut — la dette de reconnaissance par elles contractées envers les nobles filles qui ont tout abandonné, plaisirs du monde, joies de la famille, honneurs, richesses etc. pour consacrer toute leur existence à l'éducation des jeunes filles qui aujourd'hui ont le triste courage de les répudier.

Des VALLONS

L'ESPRIT DES AUTRES

Un logement mis à neuf: Un peintre, qui n'avait pas de bail, le pauvre! occupait dans une maison du Montmartre un rez-de-chaussée sombre et puant.

Il imagina d'y faire venir à ses frais un colleur de papier, un peintre est un frotteur qui transforme le cloaque en paradis.

Son propriétaire lui vit vendre sa suite. — Savez-vous que c'est gentil, chez vous? lui dit-il.

— Parbleu! ce n'est pas votre faute, lui répondit le bohème.

Le lendemain, le concierge de l'immeuble vint annoncer au locataire gêné qu'il était augmenté de cent francs.

— Bigre! et pourquoi? exclama le peintre. — Ah! dame, grâce aux réparations, votre appartement a doublé de valeur!

NOUVELLES MILITAIRES

La convocation des réservistes et territoriaux. — Ainsi qu'on l'a annoncé, la convocation des réservistes et territoriaux sura lieu cette année exclusivement par la voie de la poste.

Les ordres d'appel seront établis sous forme de carte postale avec récépissé, ils seront adressés par la poste aux intéressés à leur dernière résidence déclarée.

Ceux d'entre eux qui s'absentent momentanément devront prendre leurs dispositions pour que leur ordre d'appel puisse leur parvenir.

Tout homme qui reçoit un ordre d'appel détache le récépissé qui y est joint, dote ce récépissé, le signe lisiblement et le remet immédiatement à la poste sans affranchir et sans enveloppe, de manière qu'il parvienne au commandant du bureau de recrutement le plus tôt possible.

Vient de paraître: Manuel d'Arbitrage, approuvé par l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques. Prix. 0.25. Par poste, 0.35.

En vente chez l'éditeur: Albert Dellour, 52, rue du Château, Tourcoing.

ROUBAIX

Les vrais et les faux pauvres. — Nous avons dit à plusieurs reprises que les mendians sont en majeure partie des faux pauvres. Chaque jour, un fait nouveau vient confirmer notre opinion à ce sujet et démentir aux personnes clairvoyantes qu'il est temps de réagir contre la manie de toujours donner dans la rue.

Voici ce que nous lisons dans le Journal de Roubaix de jeudi dernier:

Dans la Journée de mercredi, la police a arrêté Grande-Rue, une femme qui demandait l'aumône en simulant une infirmité, Adèle Cornil, ménagère, âgée de 30 ans, sans domicile connu. Cette femme se disait faussement mère de famille; elle a déjà subi de nombreuses condamnations pour ivresse et vagabondage. On l'a écrouée au dépôt central.

Les arrestations de ce genre sont malheureusement trop nombreuses à Roubaix, où les agents de la police municipale ont toujours la crainte de se voir désavouer par leurs chefs qui craignent de subir les commentaires malveillants des journaux révolutionnaires, lesquels voient dans chaque faiméant se livrant habituellement à la mendicité, une victime de la société.

Nous affirmons sans crainte d'être démentis que sur dix individus qui exhibent publiquement des plaies ou des infirmités répugnantes grâce auxquelles ils apitoient les passants, il y en a plus de la moitié qui sont de faux infirmes; et ceux qui le sont véritablement sont exploités par des gens vivant de l'infirmité de ces malheureux.

On peut remarquer que, depuis un certain temps, un grand nombre d'enfants mendient dans les rues, surtout rue de la Gare.

Ils sont toujours pénible de voir appréhender un enfant qui demande l'aumône. Cependant, si la police, au lieu de se borner à constater le fait matériel de la mendicité, voulait se livrer à une enquête sérieuse; la plupart du temps, ce n'est pas celui qui mendie qu'elle arrêterait, mais celui qui fait mendier, c'est-à-dire l'exploiteur.

Nous connaissons, à Roubaix, des parents qui envoient leurs enfants mendier dans la rue et qui sont constamment à la charge de l'assistance publique et de toutes les œuvres de charité en général. Les aumônes que recueillent leurs enfants, leur servent d'argent de poche.

Ces individus vivent ainsi à la charge de la société. C'est moins pénible que de gagner sa vie par le travail.

Et, cependant, ce sont ceux-là que l'on retrouve le plus souvent parmi les ennemis acharnés de cette même société qui les nourrit à ne rien faire!

Nous sommes convaincus que, lorsqu'on le verra en haut lieu, la mendicité cessera comme par enchantement à Roubaix. Le remède est facile à appliquer.

Qu'on arrête tous les mendians; on verra combien il s'en trouve peu d'intéressants...

Les Prévoyants de l'Avenir. — Etant donné la situation des Prévoyants de l'Avenir, quelques sociétés ont demandé au bureau de la 127me section de Roubaix, quelles formalités ils devaient remplir pour retirer leurs fonds.

Le bureau a répondu qu'il n'était pas possible de le faire en ce moment. La question du remboursement ne pourra être que si une décision judiciaire ou autre venait à intervenir.

Du moment où la société n'a pas été transformée en société commerciale en commandite, comme le proposait le Président, M. Chatelus, il ne saurait être question actuellement de rembourser les versements.

Dans le cas où la proposition Andiffred viendrait à être votée par les Chambres, les sociétaires restant dans la situation primitive, c'est-à-dire que le capital serait inaliénable.

Le bureau de la 127me section, tout en faisant des réserves sur l'opinion de M. Andiffred, relative à la rente excessive des premiers souscripteurs, a décidé de continuer les recettes comme par le passé.

Les embarras de la Municipalité. — Le Parlement a donné l'autorisation aux municipalités de Roubaix et de Lille, de différer de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars, l'application de son nouveau régime d'imposition, conséquence du vote de la loi sur les boissons hygiéniques.

La municipalité de Roubaix n'a pu encore trouver le moyen de boucler son budget. Il lui manquerait plusieurs centaines de mille francs.

Aussi, lait-on en ce moment des avances de toute nature sur membres de la minorité du Conseil Municipal pour se tirer de ce mauvais pas.

Nous ignorons ce que pensent faire nos amis politiques, mais, si nous avions un conseil à donner, nous les engagerions à laisser la majorité se débrouiller comme elle pourra.

Nos amis ne sont pas responsables de la situation présente. Comme des insensés, les collectivistes ont voulu, dans un but exclusivement électoral, dépenser sans compter, créer des institutions, qui absorbent annuellement à la commune des sommes considérables, il est bon qu'ils prennent la responsabilité de leurs actes. S'ils ont des réclamations à

faire, si la loi les gêne, qu'ils s'adressent au Gouvernement, dont leur ami Millerand est l'un des membres les plus importants.

Les drames de l'alcoolisme. — On sait que l'anti-alcoolisme n'a pas grande prise sur les ouvriers d'usine, habitués, dès leur jeune âge, à croire à tous les préjugés stupides qui leur sont enseignés dans les fabriques, sur les prétendues qualités de l'alcool. Ils nient généralement que ce breuvage soit un poison.

Combien d'ouvriers, se croyant des malins, disent en prenant un air entendu: « Un bon verre de genièvre fait du bien le matin. Un petit verre ouvre l'appétit. C'est tout des bêtises ce que l'on raconte contre le genièvre! »

Voici un nouveau fait qui éclairera ces malheureux, peut-être mieux que les instructions et enseignements des hommes dévoués se donnant tant de mal à répandre dans la presse et dans les réunions publiques.

Dans la nuit du 31 décembre 1900 au 1er janvier 1901, une rixe éclatée dans un cabaret de la rue Heilmann. Deux jeunes gens, les frères Léon et Emile Deville ont été frappés de coups de couteau, à la suite d'une discussion futile.

C'est à l'issue d'un souper, où l'alcool avait été absorbé à grand verre, que ce drame a eu lieu.

Les membres d'une société dissoute, s'étaient réunis à l'estaminet du Musée pour fêter le nouveau siècle, quand, vers une heure et demie du matin, les deux frères Deville entrèrent et prirent quelques consommations avec les convives.

Au moment de régler, il survint une discussion, les frères Deville prétendant avoir payé complètement leur écot, et le cabaretier de son côté leur réclamant quelques verres qu'il déclarait n'avoir pas reçus.

Comme il arrive toujours entre gens ivres, on ne put s'entendre, et les débitants reçurent pour paiement des coups de poing.

Trois des convives, les frères Dewitte, prirent la défense des cabaretiers, et ayant attiré leurs adversaires dans la rue, ils les frappèrent de plusieurs coups de couteau.

Le coup fait, ils rentrèrent au « Museum » le plus tranquillement du monde, comme s'il ne s'était rien passé.

C'est là que la police vint les arrêter quelques instants plus tard.

L'un des frères Deville est en danger de mort. Voilà le résultat d'une soirée « d'amis », en l'an de grâce 1901, où parmi les boissons de table, l'alcool joue le principal rôle.

CROIX

Bonne année. — Un m'demande de souhaiter une bonne année à l'abonné du Courrier de Tourcoing, je n'ai pu qu'espérer, j'vous vu tertous si volenti, j'vous vu dins l'eau comme in dit à Croix.

Eh bin t'hez je n'vieux pos vous faire attente pu l'ommit, j'vous souhaite à tertous une bonne année, une santé parfaite, et j'vous souhaite également de n'po hestil avec vous comme pindant l'année 1901, et j'vous souhaite aussi... accotez ichi tout bea à vous n'orelle.

J'vous souhaite de vous faire une fortune aussi belle que celle Florimond, et in aussi peu de temps. C'est difficile savez, mais y paraît qu'in peu y arrive.

In Croix lou.

Projets à l'étude. — Nous sommes persuadés que les souhaits que notre ami envoie aux lecteurs du Courrier de Tourcoing leur feront un très grand plaisir, mais ce qui ne peut manquer de leur faire un plus grand plaisir encore, ce sont les projets de la municipalité collectiviste de notre ville.

Il paraît, c'est du moins ce qu'on nous assure, que Florimond a pris la résolution formelle de faire désormis, des économies sur le budget municipal.

Vous trouvez cela drôle, n'est-ce pas, amis lecteurs? Eh bien rien n'est plus vrai.

D'habitude, quand Florimond s'agit à Lille pour affaires municipales, il prenait modestement un coupon de première classe; on est Régence à la Mairie de Croix.

Mais, plusieurs de ses amis lui ayant fait remarquer qu'il surait le risque de se trouver dans ces wagons, en contact avec des bourgeois, des infâmes bourgeois, des exploiters du peuple, notre bon Florimond a frémi d'horreur et pour éviter ce danger, il s'est décidé qu'à partir du 1er janvier 1901, il ne voyagerait plus qu'en 3e classe.

Cette résolution héroïque doit lui concilier tous les mauvais esprits; les électeurs, qui maintenant ne voteront pas pour Florimond, feraient acte de parti-pris, car il vient de prouver qu'il est vraiment un homme d'ordre.

E. GEVU.

Listes électorales. — M. le Préfet a désigné les délégués aux commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales de la commune.

Ce sont: MM. Louis Lambin, Henri Segard et Louis Delescluse.

A cet effet, nous rappelons à nos lecteurs que la période d'inscription sur les listes électorales est ouverte depuis le 2 janvier et sera close le 4 février prochain.

Nous prions donc nos amis de vérifier ces listes et d'y faire inscrire leurs camarades. C'est un grand service qu'ils rendront au parti de l'ordre.

WASQUEHAL

A un prétendu « Travailleur ». — Le journal guesdiste a été ému des observations que nous avons présentées sur l'incident qui s'est produit à la dernière séance du Conseil municipal de Wasquehal.

Depuis quinze jours, il annonce à ses lecteurs qu'il s'intentionne de rompre des lances avec nous, et de nous mettre en bouillie.

Jusqu'ici, nous n'avons rien vu qui puisse faire appréhender pour notre existence.

Le prétendu « Travailleur », nous a tout l'air d'un farceur qui s'est voulu embrouiller son public.

Il paraît qu'il fourbit ses armes et que nous ne perdons rien pour attendre.

Attendez, nous verrons bien.

WATTELOS

A propos de la création d'un corps de Sapeurs-Pompiers. — Le Journal de Roubaix a publié cette semaine la lettre suivante:

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix », J'ai recours à votre obligeance habituelle pour vous prier d'insérer les lignes suivantes.

L'inondation qui a détruit à Watteloss, la ferme de M. Nys, remonte à la fois la question d'organisation d'un corps de sapeurs-pompiers dans cette commune. On s'imagine difficilement qu'une ville de 25.000 âmes puisse être dépourvue d'une institution si utile et si nécessaire.

Je demande donc à l'administration municipale de vouloir bien étudier cette question.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Un inondé.

Nous sommes nombreux à Watteloss qui partageons complètement l'avis de l'auteur de cette lettre.

Il me semble en vérité qu'il serait très facile à l'administration municipale d'organiser un corps de sapeurs-pompiers; ce n'est pas les éléments ni